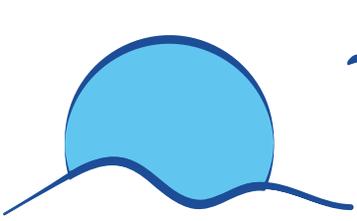


*GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR
L'ORGANISATION ET LA SANCTION*

**DES FESTIVALS ET
DES COMPÉTITIONS**

2025



SURF



KAYAK



RAFTING



SUP

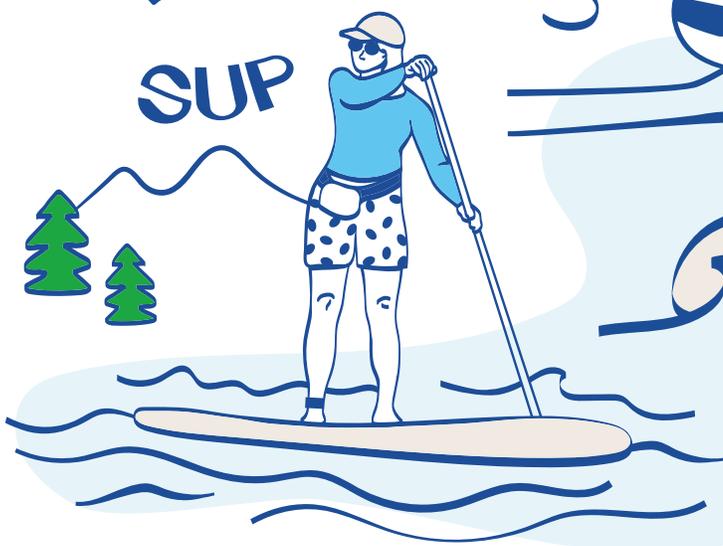


TABLE DES MATIÈRES

À propos	4
Objectifs du guide	5
Bénéfices de la sanction	5
Étapes pour faire une demande de sanction	6
Obligations pour une sanction	10
Fiche de suivis	11
Conclusion	13



À PROPOS

Notre mission

Démocratiser les activités nautiques de pagaie et d'eau vive, en jouant un rôle central en tant que point d'information et de coordination, quel que soit le niveau de compétence, du débutant à l'expert.

Nous facilitons l'accès aux plans d'eau et à la formation, garantissant ainsi une expérience plaisante, sécuritaire et respectueuse de l'environnement pour tous les pratiquants.

En tant que fédération sportive, de loisir et de plein air, officiellement reconnue par le ministère de l'Éducation, nous sommes responsables de fournir et de développer des programmes de formation, de certification et d'encadrement dans nos disciplines à travers tout le Québec.

Nous avons la responsabilité de protéger les lieux de pratiques et en particulier l'ensemble des accès.

Notre vision

Servir la communauté, protéger les accès et les lieux de pratiques tout en favorisant l'innovation sportive et le développement d'athlètes.

Nos valeurs

Respect • Inclusivité • Sécurité
Plaisir • Partage





OBJECTIFS DU GUIDE

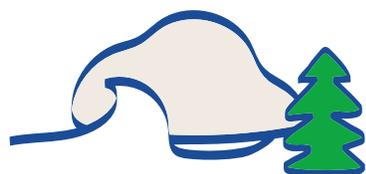
Tous les organismes membres d'Eau Vive Québec sont encouragés à développer et à organiser des festivals et des compétitions pour promouvoir nos disciplines dans leur région et de mettre en valeur les plans d'eau auxquels ils accordent de l'importance.

Ce guide vise à rassembler tous les documents et toutes les informations utiles afin de faire sanctionner votre festival ou votre compétition.

BÉNÉFICES DE LA SANCTION

Obtenir la sanction de votre événement vous donne accès à plusieurs avantages importants, notamment :

- Une **assurance responsabilité civile générale** couvrant votre organisme ainsi que vos bénévoles;
- Une **assurance accident** pour les participants à l'événement;
- Un **soutien logistique** d'Eau Vive Québec;
- Le **prêt de matériel** pour soutenir la tenue de votre événement;
- La **promotion des athlètes** qui prennent part aux compétitions sanctionnées.



ÉTAPES POUR FAIRE UNE DEMANDE DE SANCTION

Affiliation de votre organisme



[Demande
d'affiliation
d'organisme](#)

La première étape pour organiser un festival ou une compétition sanctionnés consiste à affilier votre organisme à Eau Vive Québec. Pour ce faire, vous devez remplir et envoyer la *demande d'affiliation d'organisme* à l'adresse courriel info@eauvivequebec.ca. Vous devrez également effectuer le paiement en ligne des frais d'affiliation annuels.

Veillez noter que seuls les organismes à but non lucratif (OBNL) peuvent bénéficier de la couverture d'assurance.

[Payer en ligne ►](#)

Demande de sanction



[Demande de
sanction d'un
événement](#)

[Plan de mesures
d'urgence](#)

Pour sanctionner un festival ou une compétition, vous devez soumettre une *demande de sanction d'un événement* et un *plan de mesures d'urgence* **au moins un mois avant la date prévue de l'activité**. Une équipe de sécurité expérimentée et qualifiée est requise, comprenant au minimum :

- **une personne titulaire d'un certificat de premiers soins d'une durée minimale de 16 heures** (cette condition peut varier selon l'éloignement du site indiqué dans votre *plan de mesures d'urgence*);
- **une personne certifiée en sauvetage en eau vive 2 (TR2)**, si des rapides sont présents sur le parcours.

Tous les documents requis, **y compris les preuves de certification**, doivent être transmis à l'adresse courriel info@eauvivequebec.ca pour approbation, avant que l'événement puisse être sanctionné.



Demande de sanction (suite)

| Matériel disponible

La sanction d'un événement vous donne accès à du matériel pour soutenir votre activité. Au moment de votre demande, merci d'indiquer votre préférence pour la livraison, qui sera à vos frais : par envoi postal ou par cueillette à nos bureaux chez Eau Vive Québec. Sur demande, un membre de l'équipe pourrait se rendre disponible pour votre événement et apporter le matériel directement sur place. Le matériel étant en quantité limitée, il est attribué en fonction de l'ordre des demandes.

La liste du matériel disponible, présentée ci-dessous, figure aussi dans la *demande de sanction*. Il vous suffit d'y indiquer les articles dont vous avez besoin au moment de remplir le formulaire.

Articles	Quantités disponibles	Prix	Dépôt	Frais en cas de bris ou de perte
Articles avec l'identité visuelle d'Eau Vive Québec				
Bouée	3	Gratuit	200,00 \$	400,00 \$ par unité
Oriflamme (<i>Beach flag</i>)	2	Gratuit	–	150,00 \$ par unité
Tente événementielle + table	1	Gratuit	500,00 \$	1 000,00 \$
Dossard	500	Gratuit	–	30,00 \$ par unité
Équipement terrain				
Radio VHF	8	Gratuit	–	200,00 \$ par unité
Trousse de premiers soins	1	Gratuit*	–	75,00 \$
Articles de remises de prix				
Lot de médailles (1x or – 1x argent – 1x bronze)	–	18,00 \$ par lot	–	–
Gravure personnalisée	–	~ 2,00 \$ par unité	–	–

* Assurez-vous de remplacer les items utilisés dans la trousse de premiers soins selon la liste fournie.



Planification sécuritaire de l'événement



[Guide de
sécurité pour les
événements
nautiques et
aquatiques](#)

[Rapport
d'incident](#)

[Formulaire de
réclamation
d'assurance](#)

[Déclaration de
l'administrateur](#)

Guide de sécurité pour les événements nautiques et aquatiques

Prenez connaissance du *Guide de sécurité pour les événements nautiques et aquatiques* afin de ne rien omettre dans la planification de votre festival ou compétition.

Plan de mesures d'urgence

Pour assurer une sécurité optimale sur le terrain, imprimez plusieurs exemplaires de votre *plan de mesures d'urgence*, tel qu'approuvé par Eau Vive Québec. Ce document doit être accessible en tout temps, pendant l'activité, l'installation et le démontage, pour les bénévoles, employés et l'équipe de sécurité. Nous rappelons qu'un *plan de mesures d'urgence* à portée de main assure une réaction rapide, coordonnée et efficace en cas d'accident.

Documents en cas d'accident

Ayez également sur place plusieurs copies des documents suivants :

- **le *rapport d'incident*;**
- **le *formulaire de réclamation d'assurance*;**
- **la *déclaration de l'administrateur*.**

Le *rapport d'incident* doit être rempli lorsqu'une personne est blessée ou que des dommages matériels sont constatés sur le terrain. En cas d'incident, le *formulaire de réclamation d'assurance* doit être rempli directement à l'établissement médical, facilitant ainsi le traitement du dossier. La *déclaration de l'administrateur* peut, quant à elle, être complétée ultérieurement.

Tous les documents liés à un accident doivent être lisibles, numérisés et envoyés dans les meilleurs délais à l'adresse courriel info@eauvivequebec.ca.



Promotion de votre événement



[Formulaire de
promotion d'un
événement](#)

Dans le cadre de sa mission de démocratiser les sports en eau vive, Eau Vive Québec offre la promotion gratuite de votre événement dans ses canaux de communication. Pour en faire la demande, il suffit de remplir le *formulaire de promotion d'un événement* en ligne.

Après la tenue de votre événement, nous vous invitons à nous faire parvenir vos photos et vidéos. Les contenus de bonne qualité pourront être considérés pour une publication sur nos différentes plateformes, notamment dans notre médiathèque en ligne et sur nos réseaux sociaux. Pour ce faire, transmettez vos documents par courriel à l'adresse courriel info@eauvivequebec.ca.

Complétion du rapport annuel



[Rapport annuel](#)

Le rapport annuel est requis pour assurer le suivi administratif de la sanction de votre festival ou compétition. Veuillez noter qu'il doit également être rempli pour tout autre type d'activité organisée par votre organisme, comme les formations ou les descentes guidées.

Nous exigeons que ce document soit rempli avec soin et transmis au plus tard un mois après la tenue de toutes vos activités, à l'adresse courriel info@eauvivequebec.ca.

Il doit inclure la liste complète des participants et bénévoles, avec les renseignements obligatoires suivants :

- prénom et nom des participants;
- date de naissance des participants;
- sexe;
- code postal;
- rôle pendant l'activité (participant ou bénévole).



OBLIGATIONS POUR UNE SANCTION



Tous les participants et bénévoles prenant part à une compétition, un événement ou un festival sanctionné doivent obligatoirement être membres d'Eau Vive Québec.

Affiliation temporaire

À cet effet, une affiliation temporaire, offerte au coût de **5,00 \$ par personne**, est disponible pour les participants à un événements. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que **chaque participant et bénévole** remplisse le *formulaire d'affiliation temporaire et d'acceptation des risques*, et de conserver ces documents pendant une période de **5 ans**.



[Formulaire d'affiliation temporaire et d'acceptation des risques](#)

Couverture d'assurance

L'affiliation temporaire offre une protection d'assurance en cas d'accident, couvrant à la fois l'événement et le déplacement aller-retour. La couverture d'assurance comprend les indemnités suivantes :

- cas d'accident;
- cas d'invalidité permanente;
- cas de paraplégie ou quadriplégie;
- en cas de frais de recherche et sauvetage;
- en cas de transport médical dans le cadre d'une opération de recherche et sauvetage.

[En savoir plus ►](#)

FICHE DE SUIVIS

Cette fiche a été conçue pour vous aider à suivre l'avancement des démarches liées à la sanction de votre festival ou de votre compétition. Imprimez-la et cochez chaque étape dès qu'elle est terminée. Vous pouvez également y noter la date d'envoi des documents et les personnes responsables.

✓ Étapes	Personnes responsables	Dates prévues
Affiliation de votre organisation auprès d'Eau Vive Québec		
<input type="checkbox"/> Transmettre la <i>demande d'affiliation d'organisme</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Payer en ligne des frais d'affiliation	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Effectuer la demande de sanction		
<input type="checkbox"/> Envoyer de la <i>demande de sanction d'un événement</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Envoyer du <i>plan de mesures d'urgence</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Envoyer des certifications de l'équipe de sécurité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Approbation de votre sanction par Eau Vive Québec		

Suite à la page suivante ►



✓ Étapes	Personnes responsables	Dates prévues
Planification sécuritaire de l'événement		
<input type="checkbox"/> Lire le <i>Guide de sécurité pour les événements nautiques</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Impression proportionnelle à l'effectif de l'équipe des documents suivants :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> le <i>plan de mesures d'urgence</i> ;		
<input type="checkbox"/> le <i>rapport d'incident</i> ;		
<input type="checkbox"/> le <i>formulaire de réclamation d'assurance</i> ;		
<input type="checkbox"/> la <i>déclaration de l'administrateur</i> .		
Promotion avant la tenue de l'événement par Eau Vive Québec		
<input type="checkbox"/> Compléter le <i>Formulaire de promotion d'un événement</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Actions post-événement		
<input type="checkbox"/> Envoyer des contenus multimédias pour la promotion par Eau Vive Québec	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Transmettre le <i>rapport annuel</i> complété avec soins	<input type="text"/>	<input type="text"/>



CONCLUSION

Coordonnées

✉ info@eauvivequebec.ca

☎ (514) 252-3000, poste 3863

🌐 eauvivequebec.ca

📍 7665, boulevard Lacordaire
Montréal (Québec) H1S 2A7

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à joindre un membre de l'équipe d'Eau Vive Québec par l'un des moyens indiqués ci-contre. C'est avec plaisir que nous vous accompagnerons dans l'organisation et la sanction de votre festival ou de votre compétition.

Merci pour votre contribution au rayonnement de notre communauté et de nos disciplines !

